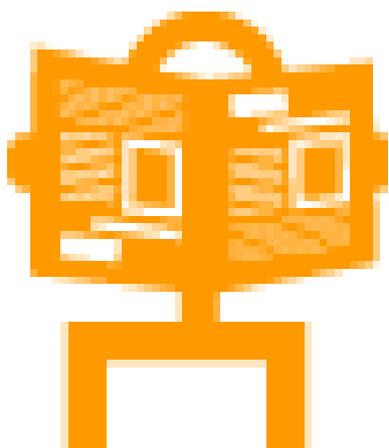


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4793>



# CTSD du 18 mars

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : lundi 23 mars 2015

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le comité technique départemental du 18 mars statuait sur les **créations et les suppressions de postes** dans les collèges de l'Yonne à la rentrée prochaine. **La déclaration de la FSU est en pièce jointe en bas de l'article.**

La FSU a dénoncé la logique de l'administration qui consiste à supprimer des postes dès lors que les effectifs sont en baisse alors que cela pourrait être l'occasion de baisser les effectifs des classes, d'avoir dans les établissements des collègues plus disponibles pour monter des projets, aider à gérer les classes difficiles, venir en aide aux élèves en difficulté, etc ...

Nous avons demandé des précisions sur la pérennité de 5 créations de postes proposées avec des compléments de service. Dans le nord du département, l'évolution positive des effectifs permet de penser qu'à moyen terme le complément de service ne sera plus nécessaire.

Au final, l'administration nous a soumis au vote un projet qui comportait 16 suppressions de postes (dont 8 mesures de carte scolaire) et 8 créations de poste.

**Vote : 6 CONTRE (FSU et FO), 2 ABSTENTIONS (SGEN-CFDT et UNSA)**

Le vote n'ayant pas été unanime contre le projet de l'administration, il ne contraint pas l'administration à faire une autre proposition.



### **Projet de créations et suppressions de postes pour la rentrée 2015.**

La deuxième partie de ce CTSD était consacrée à la présentation **des compléments de service**. La FSU a souligné que, cette année, la hausse des compléments de service était considérable : on passe de **45 à 91 collègues** qui devront compléter leur service dans un autre établissement ! Elle considère que cela va conduire à détériorer les conditions de travail de trop nombreux collègues.

Les membres de la délégation FSU ont proposé des changements visant soit à diminuer le nombre de compléments de service, soit à rapprocher les collègues de leur établissement de rattachement. Certaines situations vont être réexaminées par l'administration mais le problème essentiel auquel nous nous sommes heurtés reste toujours le même : l'impossibilité pour l'administration de laisser des collègues en sous-service même si cela conduit à des non-sens comme par exemple 18 h dans un établissement qui seront partagées en 3 collègues différents afin de compléter leur service.



### **Compléments de service pour la rentrée 2015.**

La rentrée 2015 s'annonce donc bien difficile dans les collèges de notre département.